

Nous espérons qu'on lui accordera un privilège et qu'à l'avenir il ne sera permis à personne qu'à lui de découvrir pareille chose. C'est trop juste.

Le rapport, après un semblable effort, devait se sentir épuisé ; aussi termina-t-il par dire que « l'indifférence que les autorités ont montrée pour procurer le bien-être à la société et l'impression peu sensible qu'ont faite sur elles les représentations des grands jurés, semblent dévoiler les dispenses d'en faire de nouvelles ». C'est une malice bien noire que celle de Mr. le rapporteur ; il insinue d'une manière tout à fait perfide que les autorités font le bien-être à la société par leur indifférence. C'est dire par conséquent que les autorités font du mal dès qu'elles ne sont pas indifférentes, dès qu'elles s'occupent de nous. Voilà de la haute-trahison s'il en fut jamais. À la place des magistrats nous aurions envoyé le grand jury et son chef en prison, ou, tout au moins, tenir compagnie aux « malheureux dépourvus de raison » qui alors auraient pu jouir de l'avantage de vivre en société. Reste à savoir s'ils auraient voulu en profiter ; c'est ce que nous n'oserrions pas soutenir.

Tandis que nous en sommes sur le rapport des grands jurés nous ferons remarquer que quoique ces messieurs se félicitent de l'adoucissement de nos mœurs il n'y a pas eu moins de 14 personnes condamnées à des amendes et à l'emprisonnement pour des *assaults* et *batteries* plus ou moins graves. Il n'y a rien en effet de plus patriarchal, au dire des grands jurés, que des côtes enfoncées, des yeux pochés, et des meurtrissures à l'endroit où la chute des reins prend un autre nom. Nous en souhaitons au chef du grand jury pour le récompenser du document habile dont il a gratifié l'excellent public de Québec. Si j'étais roi j'ordonnerais qu'on m'apporte chaque matin, coûte qui coûte, un rapport écrit dans ce goût-là ; cela me mettrait en belle humeur pour le reste de la journée ; mes sujets n'y perdraient rien.

Comment l'envoi de reçus aux personnes de la campagne qui nous transmettent de l'argent par la poste leur occasionnerait un surcroit de dépense et à nous un double embarras, nous mentionnerons à l'avenir dans le journal les sommes ainsi reçues : cela évitera les erreurs qui se pourraient glisser autrement dans une comptabilité aussi minutieuse. Nous accusons donc réception cette semaine de 2s. 6d. de Gentilly et de £1. 15. de notre agent à Lotbinière. Nous prions encore les abonnés auxquels nous avons transmis des comptes, de vouloir bien les régler au plus tôt.

SOIREE PYROTECHNIQUE.

FEU D'ARTIFICE.

A la sollicitation d'un grand nombre de citoyens, un Amateur artificier de cette ville où il est déjà favorablement connu par quelques soirées particulières, ayant loué le vaste jardin attenant à la maison de D. Roy, Ecr, rue St. Olivier, Faubourg St. Jean et obtenu l'autorisation du corps municipal, se propose de donner, très-prochainement, une soirée Pyrotechnique consistant en pièces d'artifice composées et détachées, propre à produire les effets les plus agréables. Pour les détails voir le programme qui se délivrera, avec les cartes qui seront envoyées aux souscripteurs, à domicile.

On souscrit aux bureaux du *Canadien*, de la *Gazette*, du *Fantasque* et dans les principales librairies.

Prix d'entrée 2s 6d par personne. On sera assis.